



REGARDS

sur la terre

LE BILAN DE L'ANNÉE 2008
L'AGENDA ET LES ENJEUX 2009
LES REPÈRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



2009

L'ANNUEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



REGARDS

sur la terre

LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SOUS LA DIRECTION DE PIERRE JACQUET, RAJENDRA K. PACHAURI & LAURENCE TUBIANA



SciencesPo.
Les Presses

L'Agence française de développement (AFD) est au cœur du dispositif français de l'aide publique en faveur des pays pauvres. Grâce à une large gamme d'instruments financiers, l'AFD soutient les pouvoirs publics, le secteur privé et les réseaux associatifs locaux pour la mise en œuvre de projets économiques et sociaux très divers. Elle intervient dans cinq continents et dans les collectivités d'outre-mer. Ses actions en faveur de la croissance économique et de la préservation de l'environnement s'inscrivent directement dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les activités de l'AFD contribuent également à la préservation des biens publics mondiaux. Ses actions sont présentées, et ses publications sont disponibles sur www.afd.fr

L'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) est un *think tank* français, à l'interface de la recherche et de la décision, qui éclaire les questions politiques et internationales du développement durable et de gouvernance mondiale. Avec l'appui des grands établissements publics de recherche, tout en associant les différents acteurs publics et privés impliqués par les principaux enjeux globaux du développement durable, l'Iddri axe ses activités autour de trois grandes thématiques : climat, biodiversité et gouvernance mondiale. Ses travaux et publications sont disponibles sur www.iddri.org
L'Iddri est engagé dans un partenariat scientifique privilégié avec Sciences Po pour y créer un pôle de recherche sur le développement durable avec l'appui de la chaire Développement durable. Celle-ci est structurée autour de trois grands thèmes : l'économie du développement, les politiques publiques et la gouvernance mondiale, l'impact du développement durable sur la stratégie et la gestion des entreprises. Ses travaux et publications sont disponibles sur www.developpement.durable.sciences-po.fr

The Energy and Resources Institute (Teri) est un institut indien créé en 1974 qui travaille entre autres sur les questions de développement durable, environnement, efficacité énergétique et utilisation durable des ressources naturelles. Son objectif est de trouver des solutions innovantes pour avancer vers l'objectif d'un développement durable. Ses activités vont de la formulation de stratégies au niveau local et national à la proposition de solutions globales aux problèmes d'énergie et d'environnement. Teri est installé à Delhi ainsi que dans plusieurs régions d'Inde, et emploie 700 personnes. Il est dirigé par Rajendra K. Pachauri, également président du GIEC (prix Nobel de la paix en 2007). www.teriin.org

Catalogage Électre-Bibliographie
(avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)
Regards sur la Terre 2009. L'annuel du développement durable. La gouvernance du développement durable
sous la direction de Pierre Jacquet, Rajendra K. Pachauri et Laurence Tubiana.
Paris : Presses de Sciences Po, 2009
ISBN 978-2-7246-1091-8
ISSN 1961-6007

RAMEAU :

- Développement durable : Périodiques
- Environnement : Périodiques
- Politique de l'environnement : Coopération internationale
- Développement durable : Coopération internationale

DEWEY :

- 333 : Économie de la terre et des ressources naturelles
- 338.7 : Politique et programmes de développement économique
- 363.3 : Protection de l'environnement – Problèmes sanitaires

Public concerné : public intéressé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée). Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

© 2009 PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES



REGARDS

sur la terre

Direction scientifique : Pierre Jacquet, directeur de la stratégie et économiste en chef de l'AFD, Rajendra K. Pachauri, président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (prix Nobel de la paix en 2007) et directeur général de TERI (The Energy and Resources Institute, Inde), et Laurence Tubiana, directrice de l'Iddri et de la chaire Développement durable de Sciences Po.

Coordination générale : Isabelle Biagiotti (*Courrier de la planète*), Lisa Dacosta (Iddri), Raphaël Jozan et Jacques Loup (AFD).

Dossier « La gouvernance du développement durable » : Benoît Martimort-Asso (Iddri), Raphaël Jozan et Jacques Loup (AFD), coordination, Chloé Kéraghel et Lucie Fontaine, édition.

Agenda, Chronologie, Zooms, Repères et iconographie : Isabelle Biagiotti (*Courrier de la Planète*); **Glossaire :** Stéphanie Duchesne ; **Appui à l'édition :** Élise Coudane (Iddri).

Traduction : JPD Systems.

Cartographie : Aurore Colombani et Benoît Martin, Atelier de cartographie de Sciences Po.

Conception graphique : Alain Chevallier ; couverture : Hémisphère & compagnie.

Édition et coordination : Presses de Sciences Po (François Capelani, Fabien Crespin, Marie de Jerphanion, Anne Mabille, Graziella Niang, Marie-Geneviève Vandesande).

Regards sur la Terre remercie le *Courrier de la planète*, la chaire Développement durable de Sciences Po, les personnalités qui ont accepté de répondre à nos questions, les auteurs des zooms et du dossier « La gouvernance du développement durable », ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cet ouvrage : Carine Barbier, Michel Benoit-Cattin, Raphaël Billé, Amandine Bled, Nicolas Bricas, Olivier Charnoz, Damien Conaré, Catherine Garreta, François Gemenne, Stéphane Guéneau, Emmanuel Guérin, Thierry Hommel, Ella Kokotsis, Katell Le Goulven, Denis Loyer, Clémence Mallatrait, Marc-Antoine Martin, Romain Pirard, Armand Rioust de Largentaye, Julien Rochette, Leena Srivastava, Jayashree Vivekanandan, Fumikazu Yoshida.

Crédits photos : Couverture : © Juan Rojo Toltequita ; p. 8 : © John Elizondo ; p. 29 : © A. Manouvrier, IPEV ; p. 31 : © Roberto Faidutti, FAO ; p. 33 : © Meriem Bouamrane, MAB ; p. 35 : © Olivier Dangles, IRD ; p. 37 : © Ragnar Sigurdsson, Galbe ; p. 39 : © Kate Davison, Greenpeace ; p. 41 : © Fred Hoogervorst, Galbe ; p. 43 : © Wolfgang Shaw ; p. 45 : © CDB ; p. 47 : © Leo Bild ; p. 49 : © Danilo Cedrone, FAO ; p. 51 : © Martina Pikielny, WWF Climate Witness ; p. 53 : © Saabi, Galbe ; p. 55 : © Matthieu Preudhomme, Inra ; p. 57 : © IISD ; p. 59 : © M. Crozet, OIT ; p. 61 : © Cheikh Sokhna, IRD ; p. 63 : © Miriam Mannak ; p. 65 : © IUCN ; p. 67 : © Isisimagery.com ; p. 69 : © John Elizondo ; p. 71 : © IISD ; p. 236 : © Mikael Colville-Andersen, Copenhagenize.com.

1

L'ANNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 10 LES ENJEUX ET L'AGENDA 2009
- 13 DES POLITIQUES PUBLIQUES
POUR CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE
Pierre Jacquet et Laurence Tubiana
- 28 LES FAITS MARQUANTS

ZOOMS

- 29 Connaître les zones polaires pour connaître la Terre
- 31 Amazonie : menaces persistantes sur la forêt
- 33 Biosphère : le développement durable en réseau
- 35 Alimentation : bientôt la disette ?
- 37 Ne pas oublier la haute mer
- 39 Pourquoi chasse-t-on encore la baleine ?
- 41 Financer l'avenir de la mer
- 43 Gaz à effet de serre : le détour par l'industrie
- 45 Biodiversité : une question politique
- 47 Un marché carbone australien pour peser dans les négociations
- 49 Pêche : plus de pétrole ou plus de poissons ?
- 51 S'adapter, une urgence internationale
- 53 Agriculture africaine : l'incontournable dimension internationale
- 55 Agrocarburants : les promesses techniques de la deuxième génération
- 57 Climat : une négociation mais plusieurs approches
- 59 Pas de justice commerciale sans normes sociales
- 61 Améliorer les systèmes de santé : l'urgence du millénaire
- 63 Aide au développement : sortir progressivement de la crise
- 65 Biodiversité : dénombrer pour protéger
- 67 Finance mondiale : un profond besoin d'équité
- 69 États-Unis : nouvelle ère énergétique et climatique
- 71 IPBES : une expertise indépendante pour la biodiversité

2

LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 75 INTRODUCTION
**GOUVERNANCE,
LE CHAÎNON MANQUANT
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Raphaël Jozan, Jacques Loup
et Benoît Martimort-Asso

UN SYSTÈME À L'ÉPREUVE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 83 CHAPITRE 1
**LA GOUVERNANCE,
UNE SIMPLE MODE ?**
Philipp Pattberg
- 97 CHAPITRE 2
**LES PARADOXES
DE LA SOUVERAINETÉ**
François Lerin et Laurence Tubiana
- 108 **FOCUS** SOUVERAINETÉ ET POLITIQUES
EUROPÉENNES DE L'ENVIRONNEMENT
Marc Pallemarts
- 113 CHAPITRE 3
**POUR L'ENVIRONNEMENT,
LE TEMPS DES RÉFORMES**
Adil Najam, Mihaela Papa et Nadaa Taiyab
- 123 **FOCUS** DONNER UNE VALEUR
À LA BIODIVERSITÉ
Anirban Ganguly

DYNAMIQUES D'UN MONDE CHANGEANT

- 127 CHAPITRE 4
**VERS LA GOUVERNANCE
MULTINIVEAU**
Jayashree Vivekanandan
- 138 **FOCUS** CATASTROPHES NATURELLES :
COMMENT SE TENIR PRÊT ?
Jyotsna Bapat
- 141 CHAPITRE 5
**QUAND LE CLIMAT DEVIENT L'AFFAIRE
DES PROVINCES CHINOISES**
Qi Ye, Ma Li, Zhang Huanbo, Li Huimin,
Cai Qin et Liu Zhilin



3

LES REPÈRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

153 CHAPITRE 6

À PROBLÈME GLOBAL, ACTIONS LOCALES EN AMAZONIE BRÉSILIENNE

Dilip Loundo

167 CHAPITRE 7

QUE PEUT-ON ESPÉRER DES ENTREPRISES SOCIALEMENT RESPONSABLES ?

Thierry Hommel et Olivier Godard

179 **FOCUS** PHILANTHROPIE ET SANTÉ PUBLIQUE

Maramé Ndour

GÉRER DURABLEMENT LA COMPLEXITÉ

183 CHAPITRE 8

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE NÉCESSITÉ POUR LES PAYS DU SUD

Pierre Jacquet et Jacques Loup

196 **FOCUS** COMMERCE VS. CLIMAT ?

Tancrède Voituriez

199 CHAPITRE 9

POUVOIRS ET LIMITES DES RÉSEAUX D'EXPERTISE

Philippe Le Prestre et Romain Taravella

211 CHAPITRE 10

L'« ÉCOLOGIE DES PAUVRES » EN INDE

Sunita Narain

220 **FOCUS** LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

COMMENCE AVEC LES RESSOURCES NATURELLES

Arabinda Mishra

223 CHAPITRE 11

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE ÉTHIQUE POUR LE XXI^e SIÈCLE

Edith Brown Weiss

234 BIBLIOGRAPHIE

POUR ALLER PLUS LOIN

INSTITUTIONS

238 Nations unies 30 ans de développement durable **REPÈRE 1**

244 Nations unies Où en est la réforme ? **REPÈRE 2**

246 Banque mondiale Du développement au climat **REPÈRE 3**

248 G8 De l'énergie au climat **REPÈRE 4**

ÉCHANGES

250 Commerce L'heure du Sud ? **REPÈRE 5**

252 OMC Promesses et marchandages **REPÈRE 6**

254 Carbone, eau, déchets... Les faces cachées
du commerce international **REPÈRE 7**

TERRITOIRES

258 Climat Montée des eaux, vide juridique **REPÈRE 8**

260 Arctique Quand le climat ouvre de nouvelles routes **REPÈRE 9**

262 Forêts tropicales Et si le carbone finançait
leur protection ? **REPÈRE 10**

264 Haute mer La dernière frontière
du droit international ? **REPÈRE 11**

266 Autorités locales Les pionniers
du climat aux États-Unis **REPÈRE 12**

268 Chine La ville fera le climat **REPÈRE 13**

INNOVATIONS

270 ONG L'autre mondialisation **REPÈRE 14**

272 Acteurs non étatiques Les faiseurs de normes
environnementales **REPÈRE 15**

274 Santé globale Innovations stratégiques
et financières **REPÈRE 16**

278 Adaptation Inventer son financement **REPÈRE 17**

280 Ressources phytogénétiques Des flux très convoités **REPÈRE 18**

284 Agronomie L'agriculture durable reste à inventer **REPÈRE 19**

288 Glossaire

Les mots ou expressions en rouge renvoient au glossaire

294 Liste des sigles

CLIMATE



CHANG

1

L'ANNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ENJEUX ET L'AGENDA 2009
DES POLITIQUES PUBLIQUES
POUR CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE
LES FAITS MARQUANTS

Négocier le futur du climat

■ L'année 2009 sera celle des initiatives de lutte contre les changements climatiques, dont il faut espérer qu'elles convergent vers la conclusion d'un accord international à Copenhague en décembre 2009. C'est en effet à cette occasion que doit se décider la suite à donner au **protocole de Kyoto**, dont la première phase de mise en œuvre se termine en 2012. Avant cela, les négociateurs de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et du protocole se seront rencontrés à quatre reprises dans le cadre prévu par la 14^e Conférence des parties de Poznan en décembre 2008. Le mois de juin 2009 sera un temps fort des négociations, les parties ayant jusqu'à la fin du mois pour déposer une proposition de texte juridique.

Mais la négociation climat ne devrait pas se limiter aux processus onusiens. Le G8, élargi ou non aux pays émergents, devrait se prononcer sur le sujet lors de sa réunion de La Maddalena, en Italie en juillet 2009. Le nouveau président américain Barack Obama a d'autre part évoqué son souhait de créer un Global Energy Forum, pour remplacer le **Major Economies Meeting** qui réunit, depuis 2007 à l'initiative de George W. Bush, les plus grands pays émetteurs de **gaz à effet de serre** (lire zoom p. 69). Enfin, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, réfléchit à l'organisation de sommets de chefs d'État sur le climat, avec une première réunion en mars et une seconde au moment de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre. ■

- › 29 mars > 8 avril 2009. Bonn (Allemagne) : 7^e session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des parties visées à l'annexe I au titre du protocole de Kyoto (AWG-KP) et 5^e session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA).
- › 1^{er} > 12 juin 2009. Bonn (Allemagne) : 30^e session des organes subsidiaires de la CCNUCC.
- › 30 novembre > 11 décembre 2009. Copenhague (Danemark) : 15^e Conférence des parties à la CCNUCC (COP-15).

1^{er} janvier

> 31 décembre

Année de la planète Terre (ONU).

26>27 janvier

Conférence de création de l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA), Bonn, Allemagne.

2 février

Journée mondiale des zones humides, anniversaire de la convention Ramsar.

16>20 février

25^e session du Forum ministériel global pour l'environnement.

15>22 mars

5^e Forum mondial de l'eau, Istanbul, Turquie.

S'atteler aux bio-énergies

■ Avec l'adoption attendue en décembre 2008 du paquet législatif européen énergie-climat qui fixe des objectifs ambitieux en matière de développement des énergies renouvelables, les États membres de l'Union européenne vont devoir plancher, courant 2009, sur des stratégies nationales accordant une large place à l'approvisionnement en **biomasse** durable produite nationalement ou importée (lire zoom p. 55). La Commission européenne a également annoncé une aide de 5 milliards d'euros pour encourager le développement de voitures vertes dans le cadre de son plan de relance du 26 novembre 2008.

L'arrivée de l'administration Obama aux États-Unis devrait aussi donner un nouveau coup de pouce aux technologies de l'énergie verte, sous la triple inspiration de la lutte contre le changement climatique, de l'indépendance énergétique et de la relance économique du secteur automobile (lire zoom p. 69). Le discours de campagne de Barack Obama d'août 2008 sur la politique énergétique avait notamment appelé à imposer le **flexifuel** à toutes les voitures neuves produites aux États-Unis. ■

- › 19 > 21 janvier 2009. Abu Dhabi (Émirats arabes unis) : Sommet mondial de l'énergie du futur.
- › 9 > 13 février 2009. Semaine européenne de l'énergie renouvelable.
- › 30 mars > 2 avril 2009. Johannesburg (Afrique du Sud) : Conférence africaine des biocarburants.
- › 27 > 28 mai 2009. Amsterdam (Pays-Bas) : Conférence et exposition internationales sur les biocarburants et biocombustibles.
- › 30 septembre > 3 octobre 2009. Rome (Italie) : Biofuel expo.

2 avril

Sommet du G20 sur la crise financière, Londres, Royaume-Uni.

20 avril > 1^{er} mai

8^e Forum des Nations unies sur les forêts, New York, États-Unis.

25>26 avril

Assemblées de printemps de la Banque mondiale et du FMI, Washington, États-Unis.

4>15 mai

17^e session de la Commission sur le développement durable, New York, États-Unis.

11>15 mai

Conférence mondiale sur les océans, Manado, Indonésie.

1^{er}>5 juin

3^e session du Comité directeur du traité international sur les ressources génétiques, Tunis, Tunisie.

26>30 juin

61^e assemblée annuelle de la Commission baleinière internationale, Madeira, Portugal.

Définir à qui appartient l'Arctique

■ Les pôles sont les régions du monde les plus touchées par le changement climatique. La fonte rapide de la banquise et des calottes glaciaires ouvre de nouvelles perspectives, à la fois en ce qui concerne les immenses réserves pétrolières de la région, mais également les nouvelles routes maritimes. Cette nouvelle donne attise les convoitises des États qui se partagent la région : Canada, États-Unis, Russie, Islande, Norvège, Suède, Finlande et Danemark. Les peuples indigènes souhaitent également bénéficier de ces ressources nouvelles, et le Groenland s'est déterminé fin novembre 2008 pour davantage d'autonomie par rapport au Danemark.

Il n'existe pas pour l'instant d'accord international sur le partage de l'Arctique. C'est donc la Convention des Nations unies sur le droit de la mer qui s'applique, reconnaissant la juridiction des États sur une zone qui s'étend jusqu'à 200 milles marins (370 kilomètres) de leurs côtes. Néanmoins si ceux-ci peuvent prouver que leur plateau continental continue au-delà des 200 milles, cette zone souveraine peut être étendue, donnant accès aux ressources encore inexplorées de l'Arctique. C'est tout l'enjeu des décisions que devra prendre la Commission *ad hoc* des Nations unies dans les prochaines années (lire repère 9). ■

› 28 > 29 avril 2009. Tromsø (Norvège) : 6^e réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique.

› Mai 2009. Date-limite à laquelle la Norvège, la Finlande, la Suède et la Russie peuvent déposer une requête d'extension de leur plateau continental auprès de la Commission *ad hoc* des Nations unies. Les autres pays, qui ont ratifié la Convention des Nations unies sur le droit de la mer après 1999, ont jusqu'à dix ans après la date de leur accession à la Convention pour déposer leur requête.

6 > 10 juillet

58^e réunion du Comité directeur de la Cites, Genève, Suisse.

8 > 10 juillet

G8, La Maddalena, Italie.

16 > 22 août

2009 World Water Week, Stockholm, Suède.

23 > 29 août

2^e Congrès mondial de l'agroforesterie, Nairobi, Kenya.

21 septembre > 2 octobre

64^e Assemblée des Nations unies, New York, États-Unis.

Construire l'expertise dont les politiques ont besoin

■ Un grand nombre d'experts et de parties prenantes issus de différentes sphères des ONG environnementales mais également des entreprises privées et des organisations internationales s'accordent à trouver que les coûts et les profits associés à l'utilisation de la nature sont trop peu intégrés dans les processus de décision publics et privés. Pour tenter d'y remédier, différentes évaluations économiques de la biodiversité et des services écosystémiques sont aujourd'hui en plein développement.

Les conclusions intermédiaires de l'étude mondiale de l'économie des écosystèmes et de la biodiversité, confiée en 2008 à Pavan Sukhdev, ont été présentées en mai 2008 lors de la 9^e Conférence des parties (COP-9) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) de Bonn (lire zoom p. 45). La seconde phase de l'étude, plus complète, se poursuivra courant 2009, et ses résultats finaux seront présentés à la COP-10 de la CDB en 2010.

Par ailleurs l'idée, lancée en janvier 2005 lors de la conférence internationale « Biodiversité, science et gouvernance », d'établir un panel international d'experts sur la biodiversité – l'équivalent du GIEC pour le climat – a fait son chemin. Une étape décisive vers la création de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a ainsi été franchie lors de la conférence organisée en novembre 2008 à Kuala Lumpur (Malaisie) (lire zoom p. 71). L'IPBES devrait mettre à disposition des décideurs politiques une expertise indépendante, fiable et partagée. C'est à Nairobi, siège du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), que se tiendra en février 2009 la prochaine réunion interministérielle qui pourrait constituer l'acte de naissance de ce nouveau mécanisme. ■

› 16 > 20 février 2009. Nairobi (Kenya) : 25^e session du Forum ministériel global pour l'environnement.

› 18 > 29 octobre 2010. Nagoya (Japon) : 10^e conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique.

6 > 7 octobre

Assemblée annuelle de la Banque mondiale, Istanbul, Turquie.

12 > 16 octobre

3^e conférence mondiale sur le climat de l'Organisation météorologique mondiale, Genève, Suisse.

9 > 14 novembre

49^e réunion de l'Organisation internationale des bois tropicaux, Yokohama, Japon.

7 > 18 décembre

COP-15 de la Convention Climat, Copenhague, Danemark.

**Les crises actuelles doivent se lire
comme autant de symptômes
d'un développement non durable**

”

DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE

PIERRE JACQUET

DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE ET ÉCONOMISTE EN CHEF, AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD), PARIS (FRANCE)

LAURENCE TUBIANA

DIRECTRICE, INSTITUT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES (IDDRI)
ET CHAIRE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SCIENCES PO, PARIS (FRANCE)

2008 : L'ANNÉE DU DÉVELOPPEMENT NON DURABLE

L'année 2008 a vu se succéder crises énergétiques, alimentaires, financières et économiques, et leur cortège d'inquiétudes et d'instabilités économiques et politiques. L'année s'est ouverte dans un contexte de nouveau choc pétrolier, de choc sur les prix agricoles et alimentaires et de crise financière marquée par la débâcle des *subprimes* – ces prêts hypothécaires de mauvaise qualité – ; elle s'est achevée sur une crise financière et économique internationale majeure, dont les prolongements menacent 2009, et au-delà. Dans cet environnement très incertain, une certitude se dégage : ces crises doivent se lire comme autant de symptômes d'un développement non durable. Les trajectoires de développement dessinées pendant le dernier demi-siècle vont devoir connaître de profonds changements.

Une nouvelle étape vers l'après-pétrole ? Les fluctuations des prix du pétrole sont le reflet des attermoissements des analyses et perceptions sur la rareté des hydrocarbures et de l'énergie, mais aussi des politiques énergétiques. Début juillet 2008, le prix spot du baril Europe Brent dépassait 140 dollars et avait presque doublé en douze mois ; à la mi-décembre 2008 il passait en dessous de 40 dollars. Les experts continuent à s'accorder sur une perspective de prix élevés à moyen et long terme mais peu se hasardent à faire des prévisions à plus court terme. Cela ne facilite évidemment pas l'élaboration de politiques publiques à long terme, et l'exemple du passé n'est guère rassurant à cet égard. Les à-coups du marché sont en effet susceptibles de produire des réactions salutaires (ce fut le cas avec la mise en place des politiques de maîtrise de la demande ou de diversification des sources d'énergie en Europe après les deux chocs pétroliers des années 1970) ; mais les « bonnes politiques » sont rarement soutenues dans la durée car il leur manque souvent la conviction de long terme

nécessaire pour maintenir des orientations au-delà des signaux fluctuants du court terme. On se souvient, par exemple, des critiques internationales auxquelles la politique énergétique française a pu être soumise lorsque le contre-choc pétrolier de 1986 en a exposé les coûts : soudain, le gaz naturel apparaissait comme plus rentable que le nucléaire et les politiques d'**efficacité énergétique** perdaient de leur intérêt.

Le défi de la sécurité alimentaire. Pour des raisons différentes, 2008 a également connu une évolution comparable des prix agricoles, aux conséquences plus tragiques pour la situation alimentaire de nombreux pays. L'augmentation des prix des principaux produits alimentaires, continue depuis quelques années, a culminé au deuxième trimestre 2008, pour connaître une décreue au deuxième semestre. Si les émeutes de la faim du premier semestre ne font plus l'actualité fin 2008, l'incertitude demeure à court et

Il faut des politiques publiques délibérées pour davantage anticiper les phénomènes de rareté

moyen terme. La forte hausse des prix agricoles renvoie à de nombreux facteurs (dont le prix de l'énergie), mais elle illustre la relation profonde qui lie l'économie à l'environnement : l'une des causes est en effet la multiplication des perturbations climatiques, aux incidences globales ou plus localisées. Mais, à l'instar des marchés pétroliers, ces à-coups surviennent après une longue période de désinvestissement dans l'agriculture, pendant laquelle les progrès en matière de productivité se sont ralentis. Ceci explique que des investisseurs du monde entier (de Chine et du Moyen-Orient notamment) se ruent sur les terres disponibles en Afrique, avec de grands projets agricoles dans le but d'assurer la sécurité de leurs approvisionnements – ce qui montre le caractère global de la notion de sécurité alimentaire, entraînant ainsi par la même occasion des pressions accrues sur les forêts¹.

1. En septembre 2008, l'INPE (Institut national brésilien pour les recherches spatiales) a publié un rapport montrant que le rythme de déforestation avait été multiplié par trois depuis 2007. Voir INPE, *Monitoramento da Cobertura Florestal da Amazônia*, Brasília, 2008.

Décider pour le développement durable, c'est prendre des risques et choisir les risques. Bien qu'elle ne porte pas sur des matières premières, renouvelables ou non renouvelables, la crise financière relève tout autant d'une pathologie de développement non durable. Elle sanctionne le caractère non pérenne d'une croissance économique sur fond d'endettement excessif et d'aventurisme financier (notamment aux États-Unis). Rappelons que la croissance économique américaine a été financée pendant plus de vingt-cinq ans par un recours net à l'épargne du reste du monde : les Américains n'épargnaient pas suffisamment, vivant ainsi depuis longtemps « au-dessus de leurs moyens ». Les dérèglements financiers se sont accumulés tels des symptômes de cette fuite en avant. Cette aventure a contribué à tirer la croissance mondiale, mais elle ne pouvait durer sans ajustement macroéconomique américain et mondial. Finalement, au-delà des causes premières de la crise des *subprimes* puis de l'effondrement bancaire et financier de septembre 2008, la crise actuelle force à l'ajustement là où les politiques publiques ont fait preuve d'une complaisance excessive.

La problématique générale du développement durable² est donc bien au cœur de ces différentes crises. Celles des prix pétroliers et agricoles reflètent l'inadéquation entre les capacités d'offre et l'évolution de la demande, et montrent que les marchés ne savent gérer la rareté que par à-coups, et à des coûts économiques et sociaux inacceptables. Il faut des politiques publiques délibérées – qui seront jugées coûteuses car s'écartant des signaux des marchés – pour davantage anticiper les phénomènes de rareté, et pour maintenir dans la durée une coordination des comportements permettant de lisser ces à-coups. La gestion de la rareté s'apparente de fait à une police d'assurance : tant qu'il n'y a pas d'accidents, on se

2. La définition faisant autorité est toujours celle du Rapport Brundtland : « un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. » (BRUNDTLAND (G. H.), *Notre avenir à tous*, Rapport de la Commission mondiale des Nations unies sur l'environnement et le développement, Oxford, Oxford University Press, 1987.

demande pourquoi payer la police ; mais sans assurance, le coût des accidents peut devenir insupportable. Le paradoxe veut que la nécessité de ces politiques publiques ne soit vraiment perçue qu'en cas de choc à la hausse sur les prix, et que le sentiment d'urgence tende à disparaître dès que les prix baissent. Une politique de développement durable ne pourra donc se faire sans volontarisme ni prise de risque de la part des décideurs publics. Or ces derniers sont souvent plus craintifs vis-à-vis des risques de l'action que sensibles à ceux de l'inaction.

La crise économique et financière que nous traversons démontre, *a contrario*, la difficulté fondamentale de l'action collective et de la réforme en l'absence de crise. C'est bien la perception de la gravité d'une crise qui convainc de la nécessité de réformer, fait émerger les différentes options réalistes d'une réforme et permet de coordonner les actions³. Et de fait, la réponse des différents gouvernements à la crise économique et financière, à l'automne 2008, a été plutôt rapide et coordonnée, en particulier en Europe, malgré les difficultés intrinsèques et souvent attestées de l'action commune. Nous soulignons déjà dans *Regards sur la Terre 2008* cette capacité réactive certes encourageante, mais aussi les lacunes patentées de l'action publique, nationale et collective, en matière d'anticipation et de prévention⁴.

En toute conscience... La prise de conscience a néanmoins continué à progresser. Le réchauffement climatique et ses conséquences probables sont de plus en plus fréquemment et abondamment analysés, et le corpus scientifique établissant les liens entre réchauffement climatique, activité économique et évolution de l'environnement ne cesse de s'approfondir⁵.

3. Voir DIAMOND (J), « Coping with Change », texte préparé pour la conférence AFD/EUDN, Paris, 12 novembre 2008.

4. JACQUET (P) et TUBIANA (L.) (dir), *Regards sur la Terre 2008*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

5. Pour un analyse approfondie du changement climatique, se référer à PACHAURI (R. K.), « Climate Change as an Emerging Global Issue », *Globalizations*, 5 (1), 2008.

Le GIEC⁶ a finalisé en 2008 une importante étude portant sur l'évolution de 829 **écosystèmes**, 28 800 plantes et animaux depuis 1970. Plus de 90 % des évolutions constatées sur les milieux physiques (fonte des glaciers, réduction du permafrost, augmentation de la température des cours d'eau) et sur les animaux et les plantes seraient liées à l'évolution des températures. Concernant les défis énergétiques, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) place les énergies renouvelables au premier rang des moyens pour diviser par deux les émissions de CO₂ d'ici 2050 et estime qu'il faudra dégager 1000 milliards de dollars d'investissements annuels, soit près de 1,9 % du PNB mondial⁷. Mais ce coût pourrait être plus que compensé *in fine* par les économies réalisées en réduisant la consommation de charbon, de pétrole et de gaz⁸.

Au-delà de l'énergie et du climat, l'attention se porte aussi davantage sur la compréhension des enjeux de la **biodiversité**. L'Union européenne a ainsi lancé une initiative suite à la rencontre des ministres de l'Environnement du G8+5 (les pays du G8 plus l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et le Mexique), à Potsdam en mars 2007, pour analyser les bénéfices économiques de la biodiversité et les coûts de la dégradation des écosystèmes. Cette initiative a débouché en 2008 sur la production d'un premier rapport⁹, qui commence à porter les défis de la biodiversité au niveau d'attention auquel ont été portés, grâce au GIEC, les enjeux climatiques. Dans la même

Le rythme d'érosion de la biodiversité confirme d'après les scientifiques que nous serions à la veille de la sixième grande extinction biologique

6. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (en anglais, IPCC ou Intergovernmental Panel on Climate Change).

7. Agence internationale de l'énergie, *World Energy Outlook 2008*, Paris, 2008.

8. Dans la lignée des travaux de Nicholas Stern, tels que *The Economics of Climate Change. The Stern Review*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

9. Commission européenne, *L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité*, rapport d'étape, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008.

ligne, le PNUE a réuni en Malaisie en novembre 2008 (lire zoom p. 71) la première conférence intergouvernementale pour créer un GIEC de la biodiversité, l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques).

Mais il en faut davantage pour déclencher les actions nécessaires. Ainsi malgré la précision des alertes scientifiques, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont augmenté de 35 % depuis 1990 et le rythme d'érosion de la biodiversité confirme d'après les scientifiques que nous serions à la veille de la sixième grande extinction biologique¹⁰.

Le développement durable ne peut s'établir que sur des visions de long terme qui inscrivent les politiques dans des perspectives de longue durée. Or, les crises actuelles, dans le domaine de l'énergie comme dans le domaine agricole ou celui de la finance internationale témoignent de l'absence de vision de long terme. La crise est un révélateur, et un possible catalyseur, mais le risque d'un emballement dans une spirale vicieuse, où les acteurs agiraient dans l'immédiat et au coup par coup, de manière non coordonnée, générant de fortes frictions tant sociales qu'environnementales, existe aussi.

LES TENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le paradoxe serait en effet que la succession de crises que le monde a connues en 2007 et 2008, symptômes de développement non durable, ait aussi pour effet de reléguer le développement durable au second plan de l'agenda international. Le ralentissement économique resserre partout les contraintes de financement des agents économiques (particuliers, entreprises, organisations humanitaires, environnementales, fondations, etc.) aussi bien que celles des États.

Les politiques publiques se trouvent *de facto* soumises à des contraintes budgétaires plus fortes, qui vont

révéler l'une des difficultés essentielles du développement durable, à savoir l'arbitrage permanent qu'il faut effectuer, et l'équilibre qu'il faut trouver, entre le court terme et le moyen ou long terme ainsi qu'entre des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, parfois contradictoires, que les ressources disponibles ne permettent pas de traiter simultanément. Les engagements pris en faveur de la protection de l'environnement ou de la lutte contre le changement climatique vont-ils résister partout aux défis des ressources publiques et de l'établissement des priorités dans une économie qui ralentit ?

Ainsi, la hausse des prix de l'énergie confortait la lutte contre le réchauffement climatique dans une sorte de cercle vertueux : une énergie rare et chère conduit naturellement à des comportements d'économie et de diversification et à une réduction des émissions. Mais, pour bénéfique qu'elle paraisse à court terme pour l'ensemble des consommateurs, la baisse du prix du pétrole rend plus difficile, en réduisant les incitations, la mise en œuvre d'une politique énergétique dont l'objectif serait de préparer l'après-pétrole. Là encore, on voit bien que laisser les signaux du marché préparer le long terme n'est pas une option satisfaisante.

Penser le long terme dans les périodes de fort ralentissement économique peut paraître un luxe à certains, et la protection de l'environnement peut sembler devoir être reléguée à l'arrière-plan dans les priorités publiques. Le président tchèque s'est fait le porte-parole de cette position en déclarant lors d'un débat à Prague organisé par l'hebdomadaire *Euro*, le vendredi 12 décembre 2008¹¹ : « Les questions environnementales sont un produit de luxe. Maintenant que nous devons nous serrer la ceinture, nous devons supprimer le luxe. »

À l'inverse, ces crises peuvent contribuer à une nouvelle légitimation de l'action publique et de la régulation dans l'économie. L'une des difficultés majeures viendra de la tentation d'apporter des réponses essentiellement nationales à travers les

10. Voir notamment le rapport 2005 de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire, Millenium Ecosystem Assessment et World Resource Institute, *Millenium Ecosystem Assesment : Ecosystems and Human Well-being*, Washington (D.C.), Island Press, 2005.

11. Voir notamment le site internet : www.liberation.fr/terre

plans de relance engagés pour stimuler l'économie, alors que les changements nécessaires n'ont de sens et ne pourront se déployer efficacement que dans le cadre d'une véritable coordination internationale. À la suite des bouleversements économiques et financiers de 2008, les lignes semblent bouger. Raison de plus pour ne pas enfermer le développement durable dans une approche dogmatique et déterministe, et pour comprendre sa dimension fondamentalement sociale et politique de gestion de la complexité du monde.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE OU LA GESTION DE LA COMPLEXITÉ

Le développement durable n'est pas une idée platonicienne qui pourrait se dévoiler à ceux qui la cherchent. Il n'y a pas d'essence du développement durable que l'on pourrait découvrir par des efforts de recherche et qui pourrait s'imposer à mesure qu'il est porté par des acteurs toujours plus nombreux. On voit mieux aujourd'hui les abus et les confusions qu'implique l'usage extensif de cette notion. Pour s'y retrouver, il faut rappeler les éléments qui sont à l'origine du concept : c'est la reconnaissance des impasses environnementales auxquelles conduisent la poursuite et la généralisation du modèle de développement des pays industrialisés qui ouvre la discussion sur les changements de ce modèle dans toutes leurs dimensions économiques et sociales.

Comme viennent nous le rappeler les événements de 2008, mais aussi chacun des articles du dossier thématique de cette livraison de *Regards sur la Terre*, chaque groupe porteur du développement durable agit pour une certaine définition de ce dernier, en relation avec le problème qui le préoccupe, avec la communauté dans laquelle il s'inscrit, et avec le débat auquel il participe. Le développement durable est avant tout un concept social et politique. Il ne se décrète pas, et ne peut être défini de manière exclusivement scientifique. Sur un fond d'analyses scientifiques de plus en plus nourries mais toujours incomplètes, il est porté par des groupes, dotés de systèmes de valeurs et d'intérêts, qui négocient pour

définir ce qu'est le monde ou ce qu'il devrait être. La multitude des mouvements se référant au développement durable renvoie finalement à une multiplicité de systèmes de valeurs et à l'existence d'intérêts contradictoires pour l'accès aux ressources naturelles et à des territoires ; ou encore concernant les solidarités intergénérationnelles ou géographiques.

Le concept de développement durable est une négociation permanente, et non une réponse déterministe à une vérité scientifique qui reste toujours en construction. La connaissance scientifique est évidemment fondamentale, mais ne suffit

pas, car elle s'applique à un domaine dont la complexité ne permet pas d'établir une série d'actions cohérentes et incontestables faisant progresser vers un « développement plus durable ».

Ce dernier s'invente en permanence. D'où le besoin d'organiser un suivi en temps réel, d'attirer l'attention sur les contradictions, les incohérences. C'est aussi l'un des rôles de *Regards sur la Terre*.

Cette complexité se traduit également par la diversité des domaines d'action concernés. Au-delà de la classification dorénavant classique en trois compartiments, environnemental, économique et social, l'environnement lui-même touche à des aspects extrêmement variés : préservation des espèces, déforestation, réchauffement climatique, pollution atmosphérique, pollution chimique, et bien d'autres encore. Dans chacun de ces domaines, une expertise considérable est nécessaire, souvent très technique, pour faire un état des lieux et pour comprendre les différents enjeux. Les interactions entre ces différents domaines environnementaux et entre l'économique, le social et l'environnemental, nous le signalions déjà dans *Regards sur la Terre 2008*¹², sont encore mal appréhendées et mal comprises alors qu'elles sont déterminantes. Un examen séparé des questions environnementales conduit à la définition de buts et de stratégies parfois contradictoires.

Le développement durable est avant tout un concept social et politique. Il ne se décrète pas, et ne peut être défini de manière exclusivement scientifique

12. JACQUET (P) et TUBIANA (L.) (dir.), *Regards sur la Terre 2008*, op. cit.

Cette diversité rend toute mesure du développement durable fondamentalement partielle ou partielle : avance-t-on vers un développement durable, par exemple, en initiant une action favorable dans un domaine au prix de détériorations ailleurs ? Or, les projets de **séquestration de carbone** dans les forêts ou de préservation de la biodiversité peuvent aller à l'encontre du développement économique à court terme de certains groupes sociaux. De même dans un contexte de contrainte budgétaire, la construction de logements sociaux peut s'avérer contradictoire avec les actions d'**efficacité énergétique** dans le parc existant. Ou encore, le développement économique s'accompagne potentiellement de pressions sur les ressources naturelles ou de croissance de la consommation d'énergie et des émissions de GES. Ces conflits d'objectifs sont nombreux et rendent la mesure du développement durable particulièrement délicate.

Une des insuffisances patentes des modes de gouvernance actuels tient à l'organisation souvent sectorielle des mécanismes de prise de décision, alors même que ce qui compte est l'interaction entre les actions par secteur (eau, énergie, agriculture, équipement...). Les approches sont sectorielles, les ministères souvent sectoriels, les institutions multilatérales ont des mandats étroitement définis. Cette caractéristique relève certes d'un souci d'efficacité de l'action, mais une telle organisation rencontre vite ses limites. À l'intérieur d'un pays, les processus interministériels et la coordination gouvernementale au sommet permettent de gérer, de façon inégale, les enjeux transversaux. En matière de développement durable, des innovations organisationnelles importantes ont vu le jour, consistant à « internaliser » les externalités au sein de ministères intégrant différentes dimensions. Par exemple, en France, la création du ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (Meeddat) illustre ce souci. La même démarche est perceptible au sein de certaines entreprises ou organisations. Par exemple, la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds comme l'Agence française de développement (AFD) ont regroupé au sein d'une même unité les projets

d'infrastructure et la protection de l'environnement. En revanche, au niveau mondial, une telle coordination est difficile à mettre en place. Elle suppose non seulement que l'architecture institutionnelle soit rationalisée, mais aussi que les relations transversales entre différentes institutions aux mandats précis soient mieux organisées¹³.

De même qu'il n'est pas de cadre conceptuel incontestable du développement durable, il n'existe pas non plus de dimension territoriale exclusivement pertinente pour la gestion des ressources. Pourtant, certains niveaux de gestion se détachent pour certaines ressources. Ainsi, conçoit-on assez facilement qu'une ressource en eau soit gérée au niveau de son bassin versant : le territoire est alors facilement identifiable, que ses frontières correspondent ou non aux frontières politiques existantes. Il en est de même de ressources dont il est aisé de donner une portée territoriale, comme les « bassins forestiers ».

Mais le monde n'est pas ainsi fait que chaque territoire corresponde à l'emprise spatiale d'une ressource ou à l'aire de compétence d'un acteur : les bassins versants ou forestiers définis sur des critères géographiques ou scientifiques et techniques n'épousent pas les limites des espaces politiques. La grande difficulté réside alors dans la définition de cadres territoriaux pour l'action : les flux de marchandises du commerce international, les flux de personnes, l'hétérogénéité des éléments inclus sur les territoires créent de fait un brouillage des frontières territoriales et politiques. Le cas de l'Europe, la région du monde où le plus d'efforts ont été faits pour mettre en place une gestion commune des problèmes environnementaux, est à cet égard révélateur. Autant le cadre territorial de l'Europe s'est révélé inapproprié pour traiter d'un problème comme la pollution de la Méditerranée – et c'est l'un des défis du projet d'Union pour la Méditerranée –, autant il a offert une

13. Pour une analyse des problématiques de la gouvernance mondiale, voir JACQUET (P.), PISANI-FERRY (J.) et TUBIANA (L.), *Gouvernance mondiale*, rapport du Conseil d'analyse économique, 37, Paris, La Documentation française, 2002.

plateforme appropriée pour la prise en compte de l'interdépendance comme on l'a vu en 2008 avec la mise en place d'une politique commune de l'énergie et du climat.

L'EXEMPLE PERTINENT DE L'EUROPE

L'Union européenne peut s'interpréter comme un laboratoire de gestion de l'interdépendance internationale et de prise en compte des enjeux du développement durable. On critique souvent les politiques de l'Union en montrant du doigt leur incohérence : par exemple, la politique agricole commune et la politique de pêche sont jugées incohérentes avec les engagements environnementaux ou la politique d'aide au développement. Cette critique s'avère d'ailleurs profondément utile puisqu'elle amène à la réévaluation des politiques, apportant notamment dans le domaine de l'environnement des progrès incontestables.

Mais, pour imparfaite qu'elle soit, l'organisation de l'UE n'est pas aussi inadaptée qu'on le dit à la gestion de la complexité. En particulier, le rôle de la Commission par rapport aux États membres permet à la fois de faire apparaître les incohérences, de les transformer en tensions, et de contribuer de ce fait à leur prise en compte dans les processus politiques de décision. La décision, prise par le Conseil européen d'octobre 2006, de demander au président de la Commission de présenter tous les deux ans un rapport sur l'état d'avancement de la cohérence des politiques, et à chaque présidence de proposer une actualisation de l'avancement de cette cohérence dans des domaines choisis au regard de l'agenda européen et international, paraît ainsi particulièrement utile et constructive¹⁴.

Un exemple d'actualité permet d'illustrer la progression de cette prise de conscience mais aussi les contradictions et les conflits d'intérêt à l'œuvre. Le paquet européen sur l'énergie et le climat adopté le 13 décembre 2008 est une démonstration de la négociation permanente que demande le développement durable. En 2007, l'Union européenne a formé le projet d'une politique énergétique et climatique très ambitieuse intégrant les perspectives de long terme fondées sur les nouvelles conclusions scientifiques. L'alchimie particulière de l'Europe fait que ce projet ambitieux s'élabore en pleine période de

Le « paquet énergie-climat » adopté par l'UE prévoit une réduction de ses émissions de CO₂ de 20 % en 2020 par rapport à 1990

démobilisation politique : échec de la réforme institutionnelle, grogne montante parmi les États membres sur les contraintes environnementales qui font courir à la politique environnementale européenne un risque de renationalisation. Le Conseil européen, sous présidence allemande, a donc annoncé que l'UE s'engageait à réduire ses émissions de CO₂ de 20 % en 2020 par rapport à 1990, et qu'elle s'engagerait à les réduire de 30 % si un accord international satisfaisant était signé pour la période post-2012. Pour parvenir à cet objectif, la Commission a proposé un « paquet énergie-climat » structuré autour de trois sous-objectifs : augmenter de 20 % l'efficacité énergétique, atteindre une proportion de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale, atteindre une proportion de 10 % de biocarburants dans la consommation des véhicules.

Cette politique signifie une vraie rupture. Le contexte énergétique très particulier des décennies 1980 et 1990, caractérisé par l'abondance d'une énergie à bas prix, a conduit l'UE à faire de la privatisation et de la libéralisation du secteur énergétique l'axe principal, sinon unique, de sa politique énergétique. Le contexte actuel place au contraire l'indépendance énergétique et la réduction des émissions de GES au premier rang des objectifs. La libéralisation, si elle a légèrement baissé les prix de l'énergie, a aussi

14. Pour une discussion de la politique européenne de développement durable, voir par exemple BELLOT (J. M.), JACQUET (P.) et LOYER (D.), « Le développement durable dans la politique de coopération européenne », dans JACQUET (P.), TUBIANA (L.), KIEKEN (H.) et al., *L'Europe et le développement durable*, Paris, Culturesfrance, coll. « Penser l'Europe », 2008 ; GUERIN (E.) et TUBIANA (L.), « L'Europe au secours de la Planète », dans GNESOTTO (N.) et ROCARD (M.) (dir), *Notre Europe*, Paris, Robert Laffont, 2008.